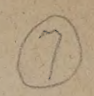
Nouvelle-Orléans, 1er Juillet 1903.



COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 17 Avril 1903.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents : MM. Emile Rost, Joseph A. Breaux, Edgar Grima, Clément Jaubert, Dr. Félix A. Larue, Ferdinand E. Larue, Charles T. Soniat et Bussière Rouen.

Un grand nombre de dames et de messieurs, invités, assistent à la séance que le président ouvre à huit heures du soir.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président annonce, qu'à la requête de M. Léopold

Mabilleau, les conférances et la fête annuelle auront lieu le 5 et le 6 mai, au lieu du 20 et du 21 mai.

Tous les préparatifs de la fête sont laissés à MM. Edgar Grima et Bussière Rouen.

M. Rouen donne lecture d'une lettre de M. Georges B. d'Anglade, qui désire être rappelé au bon souvenir de ses amis de la Nouvelle-Orléans. Ce bon procédé est fort apprécié par les anciens collègues de Monsieur d'Anglade qui se souviennent, comme lui, des excellents moments passés ensemble et qui espèrent avoir le plaisir de revoir beintôt celui qui, pendant son séjour ici, fut un membre zélé de notre société.

La démission de M. François Ambrogi, consul de France, comme membre actif de l'Athénée, est acceptée avec le plus grand regret par ses collègues. Le départ de M. Ambrogi laisse un vide profond dans les cœurs de tous ceux qui ont eu l'honneur et le plaisir de le connaître, et, tout en se félicitant de l'avancement de M. Ambrogi au consulat général, ses nombreux amis auraient voulu lui voir conserver son poste de la Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire est prié d'écrire à Monsieur Ambrogi et de lui exprimer les regrets de l'Athénée.

Sur motion de M. Charles T. Soniat, appuyée et adoptée, Monsieur Ambrogi est élu membre honoraire à l'unanimité des voix.

Après suspension des règlements, M. le Dr. P. M. Fourguette est élu membre actif à l'unanimité des voix. Parrains : MM. Charles T. Soniat et Clément Jaubert.

Mme W. J. Sheldon, qui a été invitée à assister à la séance est présente et, sur sa prière, M. Grima, lit d'elle une pièce de vers intitulée : "Les Oiseaux", et une description en prose de la ville de Zacatecas, qui est à une petite distance de la ville de Mexico. Les vers et la

prose de Mme Sheldon ont une tournure éminemment poétique, le style en est charmant et la lecture en est fort goûtée.

Des remercîments sont votés à Mme Sheldon.

M. le Juge Emile Rost fait une charmante causerie dont le sujet est Chamonix et un voyage dans la Suisse française. Il donne un récit détaillé et très intéressant des ascensions du Brevent et du Mont Blanc, et parle aussi de la mer de glace. Comme toutes les causeries du Juge Rost, celle de ce soir est spirituelle et fine et toute pleine d'une verve qui entraîne et qui charme.

M. Grima lit un article de Brunetière dans lequel ce grand critique attaque sévèrement M. Emile Zola. M. Grima fait, sur l'article qu'il vient de lire, quelques commentaires qui intéressent beaucoup ses auditeurs.

M. Fortier prend la parole et dit qu'il croit que l'Athénée doit prendre officiellement connaissance de la mort de M. Gaston Paris, membre de l'Académie française et l'un des plus grands professeurs et des plus grands critiques contemporains. La mort de M. Gaston Paris est une perte irréparable pour le monde des lettres qui reconnaissait en lui un philologue remarquable et un chercheur infatigable.

Le soirée se termine par la lecture que fait M. Fortier d'un article de M. Jules Claretie publié dans *Le Figaro* et intitulé "Les Invalides."

SALLE DE l'UNION FRANÇAISE, RUE DES REMPARTS.

Séance du 5 Mai 1903, à 8 heures du Soir.

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE MONSIEUR LÉOPOLD MABILLEAU,

Conférencier Officiel de la Fédération de l'Alliance Française aux États-Unis.

Le sujet: " La littérature d'aujourd'hui; tendances nouvelles de la poésie et du roman," est traité d'une manière remarquable par le distingué conférencier qui, par son éloquence et la profondeur de sa pensée, enthousiasme le nombreux auditoire d'élite invité par l'Athénée.

Mercredi le 6 Mai 1903.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

—ET—

SECONDE CONFÉRENE DE M. LÉOPOLD MABILLEAU,

à huit heures du soir.

PROGRAMME.

1. Allocution......M. le Prof. Alcée Fortier, Président
2. Couplets de Vulcain........................Gounod
M. Gustave Ricau accompagné par Mlle Anita Bouligny
3. Rapport du comité d'examen..M. Roussière Rouen, [rapporteur
4. 13ème Rapsodie..................................Liszt
Mlle Anita Bouligny.
5. Conférence de M. Léopold Mabilleau. Sujet: "Ce que les Etats-Unis durent à LaFayette et ce que LaFayette dut aux Etats-Unis."

6. Le Chevalier Jean (chanson sarrazine)....Victorin [Joncières

Mlle Louise DeGruy accompagnée par Mlle Anita Bouligny.

Malgré le mauvais temps, de nombreux invités assistent à la fête annuelle de l'Athénée dont le programme est exécuté à leur très grande satisfaction.

M. Fortier prononce une courte allocution. Il souhaite la bienvenue à l'auditoire et parle de l'œuvre de l'Athénée pendant l'année qui vient de s'écouler. Il fait l'éloge de M. Mabilleau et le présente à l'auditoire.

Le chant de Mlle DeGruy et de M. Ricau et le jeu de Mlle Bouligny, soulèvent les applaudissements de la salle entière et leur valent une véritable ovation.

M. Rouen donne lecture du rapport du Comité d'Examen.

Quant à la conférence de Monsieur Mabilleau, elle a servi à démontrer que le célèbre conférencier était non seulement un causeur tout à la fois sérieux et charmant, mais qu'il possédait aussi l'éloquence d'un tribun, avec laquelle il a fait vibrer fortement dans tous les cœurs la fibre patriotique.

L'allocution du Président a été, elle aussi, fort goûtée de l'auditoire qui l'a saluée de ses applaudissements.

Séance du 15 Mai 1903.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents : MM. Juge Emile Rost, Juge Joseph A. Breaux, Edgar Grima, Dr. P. M. Fourguette, Clément Jaubert, Ferdinand E. Larue, Charles T. Soniat et Bussière Rouen.

Ouverture de la séance à huit heures du soir.

Le Président présente M. le Dr. Fourguette, nouveau membre de l'Athénée et lui souhaite le bienvenue au nom de ses collègues. M. le Dr. Fourguette répond fort gracieusement au Président et promet de s'intéresser à l'œuvre de l'Athénée.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Le secrétaire donne lecture de la lettre écrite par M. Fortier au rédacteur de *La Nouvelle-France*, à propos de l'article publié par M. Ernest Gagnon dans la livraison de février 1903 et dans lequel cet écrivain avait dit qu'il croyait que l'Athénée avait cessé d'exister, et le secrétaire lit ensuite la réponse de M. Gagnon qui est fort aimable. L'Athénée décide de publier ces deux lettres.

Il est décidé de recevoir la lettre du secrétaire de la Société Française du 14 Juillet dans laquelle cette société demande à la nôtre son concours moral et gracieux à l'occasion de la célébration de la fête nationale et du centenaire de la cession de la Louisiane. Le secrétaire est prié de répondre à cette requête et de dire que ce concours était accordé de tout cœur.

A l'unanimité des voix, des remercîments sont votés à Mlles Louise DeGruy et Anita Bouligny et à M. Gustave Ricau pour le gracieux concours qu'ils nous ont accordé à l'occasion de la fête annuelle.

Des remercîments sont aussi votés à l'Union Française qui a si généreusement prêté sa salle deux soirs suivis pour les conférences de M. Mabilleau et la fête annuelle, et à Monsieur Armand Capdevielle, rédacteur en chef de *l'Abeille*, qui a toujours si gracieusement mis les colonnes de son journal à la disposition de l'Athénée pour la publication des programmes et de ses concours annuels.

L'ordre du jour demande le choix du sujet pour le

concours de 1903 et après une discussion assez longue des sujets proposés l'Athénée choisit celui-ci :

"Edmond Rostand et son théâtre."

Le programme du concours est aussi discuté. Ce programme est semblable à celui du concours de 1902 sauf quelques légères modifications.

A deux heures l'ajournement est prononcé.

Séance du 12 Juin 1903.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents: MM. Emile Rost, Edgar Grima. Charles F. Claiborne, Clément Jaubert, L. E. Jung, Dr. Félix A. Larue, Ferdinand E. Larue, Charles T. Soniat, Lucien Soniat, Charles Vatinel et Bussière Rouen.

Des dames et des messieurs invités, assistent à la séance que le président ouvre à huit heures et un quart.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu est adopté.

Le Président annonce officiellement la mort de M. Gustave V. Soniat, un des membres les plus distingués et les plus zélés de notre Société, et il dit qu'il a, plusieurs fois, été appelé à prononcer l'éloge funèbre de membres décédés de l'Athénée ; mais il a, pour M. Soniat, prié M. le Juge Emile Rost, un ami dévoué de notre regretté collègue, de préparer le nécrologe de cet homme de bien par la mort duquel toute la ville a subi une perte cruelle.

Sur l'invitation du président, Monsieur le Juge Rost prend la parole et donne lecture d'un article nécrologique auquel il a donné le titre de "Gustave Valérien Soniat du Fossat."

M. Rost est écouté religieusement par ses collègues qui sont touchés des sentiments qu'il exprime et dont était si digne celui que pleure l'Athénée.

Sur motion de Monsieur Rouen, il est décidé à l'unanimité des voix que le nécrologe préparé par notre premier vice-président sera publié dans la livraison du 1er juillet, que cette livraison sera imprimée en deuil, et qu'un nombre illimité des "Comptes-Rendus" soit mis à la disposition de la famille de M. Gustave V. Soniat.

M. Grima propose qu'un exemplaire de ces Comptes-Rendus soit envoyé aux Juges de la Cour Suprême, des Cours civiles et criminelles de District, et aux Présidents des Sociétés dont Monsieur Soniat était membre. Cette proposition est aussi adoptée.

M. le Professeur Jules Choppin lit un très joli poème dont il est l'auteur et qui a pour titre : "Une Trinité."

Mme W. J. Sheldon lit ensuite un charmant poème d'elle qui est inspiré des tristesses de la famine en Bretagne, l'hiver dernier. Ces vers, qui ont pour titre "La barque vide," sont pleins d'une profonde pensée religieuse et expriment les angoisses des Bretons, d'une manière poétique et réelle.

M. Edgar Grima parle de Fernand Gregh, poète distingué, dont M. Mabilleau a parlé aussi dans sa première conférence. M. Gregh est né en 1873 et c'est grâce à une erreur de M. Gaston Deschamps que ce poète fut connu. Le critique du *Temps* en écrivant un article sur Paul Verlaine, lui attribua, en le qualifiant de menu chef-d'œuvre, "Le Menuet," de M. Gregh.

M. Grima lit ensuite "Le Menuet," et termine la soirée en lisant de ravissants vers de sa composition, intitulés "Simple histoire en deux chapitres."

Après reconsidération du vote de la dernière réunion, l'Athénée discute de nouveau le programme du concours

de 1903, et s'arrête définitivement aux conditions suivantes qui formeront le programme lequel sera publié dans les colonnes de *l'Abeille* de la Nouvelle-Orléans, pour le concours de cette année.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1903.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"EDMOND ROSTAND ET SON THÉATRE."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1904 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,

Bus. Rouen, P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance qui se compose :

1°. D'une lettre de M. François Ambrogi, consul général, chargé d'affaires de France en Haïti, par laquelle notre ancien collègue consent, en des termes affectueux, à devenir membre honoraire de notre Société.

Il est décidé de publier cette lettre dans le numéro du 1er juillet.

2°. D'une lettre de la Société française du 14 Juillet contenant des remercîments à l'égard de l'Athénée.

3°. De remercîments des " Trustees of the New York Public Library " pour l'envoi des Comptes-Rendus de 1902, et

4°. D'une lettre de faire part de l'Académie Royale des Sciences de Turin annonçant la mort de son illustre

Vice-Président, Monsieur le Prof. Comm. Bernardino Peyron, décédé le 9 mai 1903.

Au nom de ses collègues le Président remercie les invités qui ont assisté à la séance de ce soir.

L'Athénée décide de prendre des vacances et l'ajournement est prononcé jusqu'au deuxième vendredi d'octobre.

RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN.

M. le Président, Mesdames, Messieurs:—

La tâche du Comité d'Examen pour le concours de 1902 a été, malheureusement, trop facile, car ce concours n'a fourni que trois manuscrits.

L'Athénée avait choisi le sujet: "La Cession de la Louisiane aux Etats-Unis et ses conséquences," pensant que cette question, qui est toute d'actualité, ferait naître, parmi les Louisianais, de nombreux désirs de prendre part au tournoi littéraire de notre société; et surtout, parce que l'attention du monde entier se porte, en ce moment, sur l'ancienne Louisiane, et sur les événements qui se passèrent il y a exactement un siècle, que l'histoire a pieusement et fidèlement enregistrés et qui amenèrent cette cession si profitable pour toutes les parties intéressées et dont le centenaire va être célébré magnifiquement par notre Etat dans quelques mois, et par le monde entier, l'an prochain, à la merveilleuse exposition universelle qu'on prépare à St. Louis.

Dans les deux manuscrits "T. L. P." et "E Pluribus Unum" nous avons remarqué beaucoup de travail, de recherches et même une certaine originalité d'imagination. La première de ces compositions est bonne au début, mais la valeur n'en est pas soutenue jusqu'à la fin qui laisse à désirer. La seconde, qui est meilleure que la première, finit, au contraire, mieux qu'elle ne

commence. Il est à regretter que quelques fautes et quelques anglicismes se soient glissés dans ces deux manuscrits, car, autrement, le comité en eût récompensé les auteurs par des mentions honorables.

L'autre manuscrit, qui a pour épigraphe "Plus d'honneur que d'honneurs," est un travail sérieux, méthodique, qui fait voir que l'auteur a une parfaite connaissance de la langue et qu'il sait écrire. Le comité lui reproche de ne s'être pas assez occupé de la cession même de la Louisiane et de s'être écarté du sujet proposé en donnant une relation trop détaillée de faits qui s'accomplirent longtemps avant la signature de l'acte par lequel le territoire louisianais devint propriété des Etats-Unis. Les événements qui se passèrent à ce moment mémorable sont d'une trop grande importance pour être traités aussi légèrement. C'est pour cette raison que le comité n'a pas jugé convenable de donner la médaille d'or à l'auteur de cette composition, mais il lui accorde, à l'unanimité des voix, une mention honorable.

Au nom de nos collègues, nous remercions trés sincèrement les trois personnes qui ont pris part au concours de 1902 ; elles ont fait preuve de bonne volonté et, si elles sont Louisianaises, de patriotisme. L'Athénée Louisianais, tout en regrettant de ne pouvoir, cette année, couronner un concurrent, a la satisfaction de savoir qu'il poursuit, avec acharnement et avec désintéressement, le but qu'il s'est proposé et de constater que la belle et douce langue de nos ancêtres est loin de s'éteindre en notre chère Louisiane.

Le Comité d'Examen :

ALCÉE FORTIER, *Président.*
JUGE EMILE ROST,
JUGE JOSEPH A. BREAUX,
EDGAR GRIMA,
BUSSIÈRE ROUEN, *Rapporteur.*

GUSTAVE VALÉRIEN SONIAT DU FOSSAT.

L'Athénée prend le deuil ce soir.

Le 16 mai 1903, notre cher collègue, Gustave Soniat du Fossat, a été enlevé subitement à sa famille, à ses amis.

Nous le voyions, il y a quelques jours à peine, dans toute la force de l'âge, plein de vie et d'énergie.

Aujourd'hui, la place qu'il occupait parmi nous, est vide. Nous ressentons une grande tristesse en songeant que cette voix aimée ne se fera plus entendre dans nos réunions. Il ne nous reste, pour seule consolation, qu'à conserver, dans les annales de l'Athénée, le souvenir de celui que nous avons perdu, en rappelant, par un témoignage auquel vous vous joindrez tous, les qualités et les vertus que nous admirions en lui, et en payant un tribut d'honneur au beau caractère qui avait su conquérir toute notre estime, toute notre affection.

Gustave Soniat était une de ces natures d'élite qui ne se rencontrent pas souvent, on peut dire de lui que c'était une belle âme. Dans la lutte de la vie, il semblait avoir surmonté et éloigné de lui toutes les petites faiblesses de la nature humaine et n'avoir gardé que ce qui était bon, ce qui était beau, ce qui était grand. Ce qui le distinguait entre tous, c'était la fermeté de ses convictions d'homme juste et tenace, ses élans de bonté généreuse quand se présentait l'occasion de faire du bien, sa disposition toujours prête à rendre service, quand on avait besoin de lui.

La douceur et l'égalité constante de son caractère faisaient penser à cette belle parole d'un philosophe: " Le bonheur de l'homme en cette vie ne consiste pas à être sans passions, il consiste à en être le maître." La franchise et la loyauté étaient tellement innées chez lui que, grâce à elles, il restait toujours maître de lui-même; aussi dans toutes ses relations, il se trouvait entouré de l'estime et de la considération de tous. Ce n'était que la juste récompense accordée à l'homme qui, en toute circonstance, prenait pour devise, comme règle inflexible de sa conduite: Fais ce que dois, advienne que pourra.

Gustave Soniat devint membre de l'Athénée en 1893. Il faisait partie également de plusieurs sociétés civiles ou religieuses, entre autres la Société Historique, la Société du 14 Juillet, la Société de St.-Vincent de Paul, l'Institut Catholique, l'Union Française, l'Union Progressive et le St. John Rowing Club. Dans toutes ces sociétés il déployait un zèle et une activité infatigables. Il a souvent contribué aux comptes-rendus de l'Athénée des articles sur des sujets divers, écrits d'un style facile et donnant la preuve d'un travail soigné. A la séance du 25 mai 1894, il présenta un article sur l'histoire de l'agriculture en Louisiane, dans lequel il se prononçait en faveur de la petite culture.

" La grande culture, disait-il, a été, est et sera toujours la ruine d'un Etat. L'économie politique enseigne cette doctrine depuis l'origine des temps. Jetez les yeux autour de vous et voyez: la France est prospère car la grande culture y est peu connue; la Georgie et la Californie et d'autres pays le sont aussi pour la même raison; les exemples ne nous manquent point; profitons en, divisons nos terres, c'est là le seul moyen d'augmenter leur valeur et c'est alors que la prospérité régnera maîtresse absolue de notre Etat."

A la séance du 28 mai 1897, il présenta "Quelques réflexions sur le système de la loi en Louisiane" et finit par ces mots : "La race anglo-saxonne fait des progrès immenses dans le monde. Elle impose partout ses lois et ses mœurs. Qui donc peut, en Louisiane, empêcher la loi commune d'absorber la loi civile ? La première est en force dans tous les Etats de notre Union, la dernière seulement en Louisiane.... il est bon d'éviter les écueils ; notre seul remède, notre seul protection consiste en ce qu'il faut encourager la langue française, en nous rangeant sous l'égide de l'Athénée."

Enfin, à la séance du 25 février 1898, dans un article sérieux et profond, sur la Mémoire et la Mnémonique (un système d'apprendre par cœur), il donne cette belle définition de la mémoire chez l'homme : "La mémoire chez l'homme joue un rôle très important. C'est un don précieux qui lui a été donné par Dieu pour réjouir son cœur et ranimer son âme. C'est elle qui, au déclin de la vie, donne au vieillard la force de supporter les maux qui l'affligent. C'est elle qui lui rappelle les jours heureux de son jeune âge et lui fait oublier bien souvent les tracas et les soucis du présent. C'est elle qui le fait vivre dans le passé et qui donne l'espoir à la jeunesse d'éclipser, dans l'avenir, les hauts faits que le vieillard ne cesse de lui raconter."

Gustave Soniat, comme avocat, occupait une place honorable au barreau de la Nouvelle-Orléans ; là aussi sa droiture et son désintéressement se faisaient remarquer ; jamais un client pauvre n'était rebuté par lui ; dès qu'une affaire lui était confiée elle devenait comme un engagement d'honneur, et recevait tous ses soins et toute son attention, qu'elle fût importante ou non.

Plus d'une fois j'ai pu admirer, dans ses plaidoyers, le zèle consciencieux avec lequel il présentait les ques-

tions légales qui étaient en litige. Le barreau de la ville et de la paroisse Jefferson se sont plu à reconnaître ses belles qualités, et à inscrire, sur les registres des minutes judiciaires, un tribut de respect à sa mémoire.

A la nouvelle de sa mort, notre vénérable archevêque a voulu venir lui-même prononcer son éloge funèbre.

Permettez-moi de rappeler ici une partie de ce magnifique témoignage :

"La Providence," dit Monseigneur Chapelle, "n'a pas voulu que l'homme fût, à tout moment, dans la crainte d'une mort prochaine. Que l'homme soit frappé dans la plénitude de la santé, ou que la mort arrive à la suite d'une longue maladie, la secousse est ressentie encore plus par ceux qui survivent que par la victime elle-même, quand le moment suprême est passé. L'esprit du vrai chrétien n'est préoccupé ni de la question de vivre, ni de la question de mourir ; pour lui la question est de vivre, de penser et de se conduire en homme de bien, car l'homme n'est pas ce qu'il pense lui-même ou ce que les autres pensent de lui, il n'est que ce qu'indiquent sa foi et sa conduite. La divine Providence qui façonne tout à ses vues inscrutables sait mieux que nous ce qui fut pour notre bien, même si le résultat n'est pas conforme à nos espérances ou à nos désirs.

" Celui qui vit et qui pense en juste, celui qui cherche à suivre l'exemple de Notre Seigneur, et à marcher sur ses traces, celui-là ne mourra pas sans préparation. C'est cet état d'esprit qui enlève à la mort subite toute son amertume, tout son aiguillon, et je dis que la mort a trouvé M. Soniat tout préparé. J'ai donc la consolation et la satisfaction d'offrir à sa famille des paroles de soulagement, et sans aucune façon amoindrir l'étendue de leur malheur, je déclare que la vie de M. Soniat a été une vie idéale, et nous avons raison d'être fiers de

l'homme qui n'a donné pendant sa vie que de bons exemples, qui a toujours été fortifié par une foi inébranlable, un homme qui a fait honneur à sa famille, honneur à sa religion, honneur à son Etat, à sa ville, à tous ses amis. Mes frères, je ne puis exagérer son éloge, car les paroles sont vaines pour décrire une vie aussi parfaite."

La plume aussi essaie vainement de tracer d'une façon fidèle la beauté de ce caractère, le charme infini de cette nature.

Le chancelier d'Aguesseau, dans un de ses discours, dit que la destinée de tout ce qui excelle parmi les hommes— est de croître lentement, de se soutenir avec peine pendant quelques moments, et de tomber bientôt avec rapidité. Il aurait pu ajouter qu'à côté de cette fragilité des choses humaines, la Providence a placé la consolation du souvenir. La mémoire d'un homme de bien reste avec ceux qui l'ont connu et qui l'ont aimé; cette mémoire répand parmi eux comme une auréole de umière, et cette lumière n'est qu'une émanation de l'âme immortelle qui repose au sein de Dieu.

La mémoire de Gustave Soniat restera toujours honorée de ses confrères du barreau, restera toujours précieuse à tous les gens de bien, restera toujours chère à ses collègues de l'Athénée Louisianais.

EMILE ROST.

Juin 1903.



Nouvelle-Orléans, le 9 avril 1903.

Monsieur le Rédacteur de " la Nouvelle-France,"

Un de mes amis a appelé mon attention sur un article de M. Ernest Gagnon, publié dans la livraison de février 1903 de " la Nouvelle-France." Dans son article M. Gagnon mentionne l'Athénée Louisianais, " qui a, je crois, disparu il y a quelques années, un peu avant la mort de son principal fondateur, le très méritant M. Tujague."

Je suis heureux de pouvoir vous dire, M. le Rédacteur, que loin d'avoir disparu, l'Athénée Louisianais n'a jamais été plus prospère qu'en ce moment. M. Cambon, ambassadeur de France, est venu à la Nouvelle-Orléans, l'année dernière, sur l'invitation de l'Athénée, et cette société continue à combattre vaillamment et avec succès pour la conservation de la langue française en Louisiane.

M. François Tujague était un membre distingué de l'Athénée Louisianais mais n'en fut pas le fondateur. C'est le Dr. Alfred Mercier, Louisianais de naissance, littérateur éminent, qui fonda l'Athénée en 1876. Il en fut le secrétaire perpétuel jusqu'à sa mort en 1894.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien donner à cette lettre la même publicité qu'à l'article de M. Gagnon. Je suis sûr que les Canadiens Français seront heureux d'apprendre que l'Athénée Louisianais est *vivant, très vivant.*

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

ALCÉE FORTIER,
Président de L'Athénée Louisianais.

Québec, 25 avril 1903.

A Monsieur Alcée Fortier,
Président de l'Athénée Louisianais,
Nouvelle-Orléans, E. U. A.

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 9 de ce mois, que M. l'abbé Lindsay vient de me faire remettre.

Peu de jours avant la mort de Monsieur Tujague, nos journaux ont reproduit un article portant sa signature, au sujet du maintien de la langue française en Louisiane. Le souvenir de cet écrit, empreint d'un profond découragement, et le fait que, depuis plusieurs années, je n'avais pas eu l'occasion de voir aucune publication émanant de l'Athénée Louisianais, m'ont porté à croire que votre association avait peut-être cessé d'exister. Je dis "peut-être," car par un singulier caprice de la langue, le fait d'écrire "je crois," en affirmant une chose, indique que l'on n'en est pas très sûr.

Monsieur Sylvain, d'Ottawa, après avoir lu mon article intitulé: "Notre langue," dans la *Nouvelle-France* du mois de février dernier, m'a fait savoir que votre association existait encore et que ses bulletins étaient publiés régulièrement. Je me suis alors empressé d'envoyer à l'*Enseignement primaire*, de Québec, qui m'avait demandé la permission de reproduire mon article, un Post-Scriptum constatant cette continuité d'existence, que je venais d'apprendre avec une vive satisfaction, et que votre lettre vient confirmer aujourd'hui.

Le nom du docteur Alfred Mercier ainsi que le vôtre, Monsieur, ne me sont pas inconnus; cependant je dois déclarer que nous ne nous rendons pas suffisamment compte ici du travail que nos cousins de la Louisiane accomplissent pour conserver la langue et les traditions

françaises dans leur intéressante région. Et cela m'amène à vous prier, Monsieur le président, d'écrire pour notre revue la *Nouvelle France*, un article sur l'œuvre de l'Athénée Louisianais, ou quelque sujet connexe, et aussi d'échanger votre publication avec la nôtre.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes félicitations bien sincères, l'expression de ma cordiale et respectueuse estime.

ERNEST GAGNON.

P.-S. Votre lettre sera publiée dans la *Nouvelle-France*, selon votre désir.

E. G.

LÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN HAÏTI.

Port-au-Prince, le 21 mai 1903.

Monsieur Bus. Rouen,
Secrétaire Perpétuel de l'Athénée-Louisianais,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Mon cher Collègue et Ami,

J'ai reçu votre bonne lettre du 25 avril dernier par laquelle vous avez bien voulu me faire connaître que les membres de l'Athénée se sont décidés, avec regret, à accepter ma démission de membre actif de votre société, et que ne voulant pas se séparer de moi ils m'ont, à l'unanimité, élu membre honoraire de l'Athénée Louisianais.

Je suis profondément touché du grand honneur que l'Athénée veut bien me faire, et c'est avec le plus grand plaisir que j'accepte le nouveau titre qui m'est si gentiment conféré, titre que je serai fier de porter, car il me rappellera toujours les liens d'estime et d'affectueuse sympathie dont j'ai été l'objet de la part des amis de la Nouvelle-Orléans et, en particulier, des membres de

l'Athénée pendant mes deux années de séjour dans cette ville si hospitalière.

Veuillez donc, mon cher collègue et ami, être l'interprète de mes sentiments de vive reconnaissance auprès de M. le professeur Fortier, notre digne et excellent Président, et de tous les membres de la Société.

Je termine en faisant les vœux les plus sincères pour la prospérité de l'Athénée Louisianais et pour le maintien de notre belle langue en Louisiane.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Bus. Rouen, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

F. AMBROGI, Consul Général,
Chargé d'affaires de France en Haïti.

ARTISTE ET VIRTUOSE. *(Suite.)*

CHAPITRE X.

Le rossignol et l'alouette filèrent le long de la voie ferrée ; un train entrait en gare, les employés annonçaient : Monaco ! Des hommes debout aux portières de voitures criaient : "Omnibus pour la Condamine et Monte Carlo !"

Une foule descendit du train, s'engagea sur le chemin qui mène au temple de la Rouge et la Noire. Le soleil disparu nimbait les montagnes d'une gloire d'or vaporisé ; toute la petite baie était dans l'ombre, tandis qu'au loin, la pointe de San Remo, baignée encore par les derniers rayons, semblait en incandescence.

La route, propre comme un salon, les maisons claires aux jardinets pleins de fleurs, la gaîté bruyante des promeneurs, les toilettes vivement colorées des femmes, tout rayonnait de la joie de vivre.

Un gros coche montait à grand bruit de grelots la rampe qui mène, sur la droite, au sommet du rocher et de la vieille ville, tandis que les autres voitures tournaient à gauche vers Monte Carlo ; les cochers faisaient claquer leurs fouets et interpellaient au passage les garçons de café attablés sans façon parmi les consommateurs.

On entendait venir un bruit de musique : tout à coup, à un tournant de rue, on vit apparaître un groupe d'hommes vêtus de dolmans bleu-de-ciel soutachés d'or ; de volumineuses épaulettes d'or leur battaient sur les bras, et ils étaient coiffés de magnifiques shakos galonnés d'or et surmontés d'un flot de plumes rouges et bleues.

En tête marchaient quatre clairons sonnant la retraite et quatre tambours battants, conduits par un superbe tambour-major de sept à huit pieds de haut, qui faisait tournoyer en d'éblouissants moulinets l'énorme pommeau de sa canne. Ils étaient environ une quarantaine d'hommes qui ressemblaient à un chœur d'opérette.

Un voyageur, assis dans une victoria, se pencha vers le cocher et demanda :

" Qu'est-ce que ces gens-là ? "

" Voulez-vous bien vous taire, Monsieur ! " fit le cocher en regardant autour de lui d'un air effrayé. " Si son Excellence vous entendait ! "

" Qui ça, son Excellence ? "

" Le ministre de la guerre, donc, ce gros qui est à cheval, après les clairons, à côté du général en chef."

" Ah ! alors ces saltimbanques. . . ."

" C'est l'armée de Monaco, Monsieur."

" Peste ! ils sont bien habillés," observa le voyageur.

" Oui Monsieur, c'est la maison de jeu qui paie l'habillement et l'entretien des troupes, quarante-cinq hommes en tout. Voilà le colonel, à cheval aussi, un bel homme,

hein ? Tous les autres sont à pied, quatre capitaines, huit lieutenants, le reste sergents."

"Où sont les soldats ?" demanda l'étranger.

"Il n'y en a pas, Monsieur ; nous n'avons rien au-dessous de sergent," dit le cocher avec fierté.

"C'est moins beau qu'en Amérique, où il n'y a rien au-dessous de capitaine. Et celui-ci qui marche seul en queue, qui n'a qu'un bras et porte des lunettes noires ?"

"Celui-là, Monsieur, c'est la gloire de la principauté, c'est l'Invalide."

"Vous avez fait la guerre à la France ?"

"Non, Monsieur, pas même à l'Italie. C'est une fois qu'on tirait le canon pour la fête du Prince ; ce guerrier ne possédait pas le maniement de l'artillerie, et il est resté devant le canon qui lui a démoli le bras et brûlé un œil. Cela a été une grande joie pour le souverain, qui a aussitôt décoré le blessé, lui a conféré le titre de premier Invalide de Monaco avec une pension viagère."

"Il est généreux, votre prince," fit l'étranger.

"Oh ! oui, Monsieur. C'est la maison de jeu qui paie. On a même parlé de fonder un Hôtel des Invalides. Il parait que Louis XIV en a construit un, et Louis XIV est le modèle de notre bien aimé prince. Le cérémonial, à notre cour, est le même qu'à celle du grand roi ; même luxe, même splendeur.

"Le prince a une grande fortune ?"

"Non Monsieur ; c'est la maison de jeu qui paie toutes ses dépenses et lui fait une grosse rente. Il est souverain absolu, vous savez, et il peut les flanquer à la porte du jour au lendemain. Comme la roulette rapporte gros, les administrateurs de la compagnie ne refusent jamais rien. C'est une bénédiction pour nous autres. Le prince a supprimé tous les impôts et mis l'entretien des routes à la charge de la compagnie."

“Alors, les Monégasques sont très heureux?”

“Il n'y a qu'un ennui,” répondit le cocher; “nous n'avons pas le droit d'entrer dans la salle de jeu; les jardins, le concert, très bien, mais pas la roulette. Le prince a exigé cela.”

“Ce prince est un sage,” fit l'étranger, “le père de son peuple.”

“C'est égal,” dit le cocher, “c'est un peu humiliant. Mais il y a moyen de s'arranger: on confie son argent à des professeurs de jeu qui ont des systèmes infaillibles.”

“Vous faites cela, vous?” demanda l'étranger.

“Oh! non, Monsieur, pas moi,” fit le cocher en clignant de l'œil. “Voici l'hôtel de Paris;” et il arrêta sa voiture devant le perron de l'hôtel.

Le rossignol et l'alouette étaient arrivés au jardin en étages qui va de la station de Monte Carlo au théâtre et au salon de jeu. Une foule élégante montait les escaliers de pierre. Des femmes en toilettes tapageuses s'appuyaient aux balustrades qui regardent la mer, se perdaient dans les bosquets sombres, s'asseyaient solitaires sous les palmiers. Le crépuscule poussait aux épanchements.

Une dame mûre et grasse parlait avec véhémence à un homme noir très maigre dont le long nez et les lèvres minces avaient un air de ressemblance avec le masque de Dante Alighieri. La femme disait:

“Votre système est mauvais! voilà trois jours de suite que je vous confie cinquante louis, et que vous les perdez.”

Et lui, avec l'autorité d'un évêque ou d'un acteur comique:

“Mon système est infaillible, Madame, c'est vous qui manquez d'estomac.”

“Monsieur!” fit-elle, en abaissant les yeux sur son corsage plein à crever.

"Oui, Madame," reprit le professeur de roulette, "si vous m'aviez donné assez d'argent pour doubler une fois de plus, je vous aurais rapporté à chaque fois cent louis de bénéfice. Le paroli contre le quatrième coup de la rouge, je vous dis que c'est infaillible."

"Et puis," reprit la femme avec hésitation, "êtes-vous bien sûr d'avoir joué les cinquante louis? J'ai pointé votre jeu tout le temps, et, d'après mon calcul, vous n'avez perdu que quarante-cinq louis."

Et lui, avec dignité :

"Me croyez-vous capable de donner à manger à la pie! Si vous doutez de moi, Madame, je ne veux plus avoir affaire avec vous. Moi qui vous donne gratuitement mon temps et mon expérience, moi qui ne vous demande qu'une misérable commission de dix pour cent sur vos bénéfices!"

"Mais il n'y en a pas, de bénéfices!" s'écria la grosse femme avec désespoir.

"Vous voyez donc bien que je suis honnête, et que j'ai tout intérêt à vous faire gagner. Mais vous manquez d'estomac!"

"Allons," dit-elle en pleurnichant, "voici deux mille francs, mais ce sera tout."

"Vous pouvez compter sur un bénéfice de mille louis avant le dernier train. Rentrons dans la salle."

Sur la grande terrasse, des femmes battaient le quart, d'un pas fatigué, deux par deux, quelquefois isolées; toutes silencieuses et mornes. Quand elles croisaient un homme seul, elles lui souriaient d'une façon engageante et tournaient la tête vers lui, souvent, lui adressaient la parole en toutes les langues connues. Les hommes tantôt passaient sans faire attention à ces invites, pressés de courir au jeu, tantôt ripostaient d'un mot crû; quand ils étaient partis, les malheureuses retombaient dans leur silence et leur prostration..

Dans la grande salle, la foule s'augmentait de tous ceux qui revenaient du concert, et le jeu roulait. On entendait l'appel des croupiers et le bruit de l'or remué par les rateaux à chacune des tables de roulette et de trente-et-quarante, il y avait peut être un million étalé ; les billets par liasses dans des casiers d'une grande boîte d'acajou, tandis que les louis d'or et les larges pièces de cent francs, semblables aux *besants* du bas empire que les croisés aimaient tant, s'empilaient comme les cailloux qu'on voit aux bords des routes.

Entre chaque coup, des gens se penchaient sur le tapis vert, mettaient des louis au hasard, par poignées, en vingt endroits différents, jusqu'à la dernière seconde, désolés lorsque le croupier les arrêtait de son monotone " Rien ne va plus ! "

Un jeune Allemand à lunettes qui jouait comme un fou, gagnait des paquets de billets de mille qu'il froissait dans ses deux mains pleines, convulsivement serrées. D'autres jouaient patiemment, d'après de rigoureux systèmes et perdaient tout le temps. Des femmes mal vêtues, suantes et rouges de visage piquaient après chaque coup avec de longues épingles des cartes divisées en colonnes rouges et noires, et suivant de certaines combinaisons mystérieuses, à de longs intervalles, avançaient une modeste pièce de cent sous.

Une hétaïre très mûre, enduite d'un épais maquillage, fendait la presse jusqu'à la table et disait très haut au petit crevé qu'elle remorquait :

" Mon chéri, fais le maximum sur mon âge, le numéro 23."

De belles filles souriaient aux gagnants et tâchaient de conclure avec eux les préliminaires d'un traité d'alliance, ou tout au moins de leur emprunter quelques louis.

La lumière ruisselait sur la soie des toilettes et sur les chevelures, étincelait dans les prunelles et dans les pierres précieuses, les parfums des fleurs entraient en effluves par les fenêtres ouvertes et se mêlaient aux tièdes parfums des femmes. Tout le monde était heureux, tout le monde était riche; un fleuve d'or coulait dont la vue réjouissait le cœur, dont le bruit égayait l'âme.

Soudain, au plus épais de la foule, un coup de pistolet partit, un homme glissa de la chaise où il était assis et tomba sous la table. Alors ce fut un affolement, une fuite en tous sens, des cris, des femmes évanouies; la salle se vida presque et le jeu fut interrompu pendant un quart d'heure: perte sèche pour la banque d'au moins 50,000 francs, affirma le directeur accouru en toute hâte.

On emporta le mort, on essuya sur le parquet le sang qui, heureusement, n'avait pas taché la table; lorsque le public fut revenu, les visages un peu pâles, le directeur présenta ses excuses aux dames pour l'incident que l'administration n'avait pu prévoir.

Le croupier chantonna le sacramentel: " Messieurs, faites le jeu ? "

" Six mille francs à la rouge ! " cria une voix lugubre.

Un petit frisson passa, comme si le sang du suicidé eût apparu sur le tapis.

Et la rouge gagna dix fois de suite.

Cette fois, il était l'heure de dormir; mais les jardins de Monte-Carlo, implacablement éclairés par la lumière électrique, n'étaient pas un gîte acceptable pour d'honnêtes oiseaux, habitués à la douce obscurité des forêts.

A une petite distance à l'ouest, on voyait la pointe du rocher de Monaco, couverte d'arbres sombres, avec à peine une demi-douzaine de becs de gaz marquant la route à mi-côte.

D'une envolée par-dessus la petite baie, ils gagnèrent la pointe sombre et se perchèrent sur le premier arbre rencontré, où ils s'endormirent aussitôt.

A l'aube, suivant sa vieille habitude, l'alouette éveilla son ami, lequel, selon l'usage, se mit à grommeler.

"Pourquoi t'agiter si matin ? Est-ce que les jours ne sont pas trop longs pour ce que nous avons à faire ? J'ai mal dormi ; au milieu de la nuit notre arbre a été secoué violemment et la branche sur laquelle nous perchons s'est balancée pendant plusieurs minutes à nous jeter par dessus bord."

"Nous aurons une belle journée," dit l'alouette ; "le ciel est vermeil à l'endroit où le soleil va se lever tout à l'heure. Mais qu'est-ce donc qu'il y a là, au-dessous de nous ?"

Le rossignol se pencha pour regarder :

"C'est une tête," dit-il, "un crâne chauve attaché au bout d'une corde, dont l'autre extrémité est fixée là, sur cette branche même, à un pied de nous. Et au-dessous de la tête il y a un corps qui pend tout raidi et les pieds allongés."

"Un pendu !" s'écria l'alouette effrayée et curieuse. "Allons le voir de près."

Et les deux oiseaux voletèrent tout autour du pendu et se perchèrent chacun sur une épaule.

"Qu'il est vilain !" dit l'alouette ; "la langue lui sort de la bouche, toute gonflée et noire."

"Et ces yeux ouverts, ternes comme une vitre sale !" fit le rossignol. "Ferme donc cela !" et il donna des coups de bec furieux dans les yeux du mort.

En ce moment, deux hommes qui venaient sur la route s'arrêtèrent, regardèrent attentivement, et ayant découvert le pendu, descendirent à la hâte les petits sentiers en lacets bordés d'agaves et de géraniums en fleur.

L'un d'eux, très gras, portait une casquette galonnée

et l'uniforme des garçons du Casino. Tout rouge, il parlait en faisant des gestes furibonds.

"Je vous dis que c'en est encore un! Et toujours le même arbre, toujours la même branche! C'est le quinzième que je vois là depuis trois ans que je suis employé au Casino. Heureusement que j'étais de corvée pour nettoyer et que je suis sorti de bonne heure. On va pouvoir l'enlever avant que les touristes ne commencent. Avec l'autre d'hier soir, deux en quelques heures. Faut-il qu'il y ait des gens mal élevés! Le journal de Nice va encore nous servir une tartine contre l'immoralité de la maison de jeu! Jaloux de nous, les Niçois, parce qu'ils n'ont pas le droit d'avoir une roulette chez eux." Et, apostrophant le suicidé: "Imbécile, va! tu ne pouvais pas aller faire ça ailleurs? Non, toujours à ce même pin dont toutes les Anglaises tirent le portrait avec des couleurs à l'eau."

"Il est vrai que la place est commode," dit l'autre homme. "Cette petite terrasse de maçonnerie qui couronne le rocher à pic; on monte sur le banc de pierre, on attache sa corde à cette branche qui s'avance sur l'abîme, on se passe le nœud coulant autour du cou, on grimpe sur le parapet et hop! saute dans le néant!"

"Ne parlez pas comme cela," dit l'employé; "nous autres de l'administration, nous croyons en Dieu et nous allons à la messe, nous sommes du parti des honnêtes gens."

Puis, sans façon, il attira vers lui le pendu et se mit à lui retourner les poches.

"Tiens!" dit l'autre, "Vous le dévalisez?"

"Allons donc, vous pensez bien qu'il n'a pas un sou. Rien dans le porte-monnaie. Bah! dans cette poche, trente-cinq centimes. Dans le portefeuille, sa carte de visite, je m'en fiche!"

Il tira de sa propre poche un billet de cent francs qu'il mit dans le portefeuille du mort; dans le porte-monnaie il glissa deux louis et replaça les objets dans les poches du cadavre.

"Que faites vous donc?" demanda le camarade avec un étonnement profond.

"Soyez tranquille," dit l'employé; "l'administration me rendra mon argent, et y ajoutera même une jolie gratification."

"Je ne comprends pas du tout," dit l'autre, ahuri.

"Vous êtes jeune. Quand le commissaire viendra enlever cette charogne, il pourra écrire dans son procès-verbal: Ce n'est pas la misère ni une perte de jeu qui a poussé ce malheureux au suicide, puisqu'il avait sur lui une somme de cent quarante francs trente-cinq centimes."

"Et vous croyez que cela prend?"

"Prenne ou non, ce sont des faits, mon cher. Allons prévenir la police."

"A la bonne heure," dit le rossignol; "voilà un pays où les distractions abondent."

L'alouette, par un sentiment bien féminin, était ravie d'avoir vu cette horreur.

"Je croyais que cela m'aurait fait plus d'effet," dit-elle; je n'ai éprouvé qu'un léger frisson qui n'était pas sans charme. Si nous pouvions voir un noyé maintenant!"

EDWARD DESSOMMES.

(A suivre.)

UNE TRINITÉ.

Le Prêtre—L'Enfant—L'Etoile.

LE PRETRE.

Asseyons-nous, enfant, ici, sur le gazon
Tandis que le soleil descend à l'horizon.
Nous sommes seuls, petit, ne crains pas ma soutane,
Viens là, tout près de moi, sous cet ombreux platane.
Offrons nos cœurs au ciel, et pensons au trépas,
Qui de sa faux, un jour.... arrêtera nos pas.

Tu souris à ce mot.... tu n'y crois pas encore....
Et si je te disais qu'un ver rongeur dévore
Celui qui, tôt ou tard, descend dans le tombeau,
Tu ne me croirais pas; pourtant, dès ton berceau,
La nature a marqué sur le seuil de la porte,
L'instant, l'instant précis où l'ange nous emporte
Vers l'infini des cieux.... au sein du Créateur.
Qu'as-tu, mon doux enfant, tu me sembles rêveur ?

L'ENFANT.

Je contemple une étoile, et si grande, et si belle
Que je sens que vers moi sa lumière ruisselle,
Et vient remplir mes yeux, C'est un regard de Dieu,
Du *bon Dieu* qui nous aime en tout temps, en tout lieu.

L'ÉTOILE.

Tu dis vrai, bel enfant, c'est ton Dieu qui m'éclaire
Pour que je te conduise à l'Eternelle Sphère,
Où ton ange t'attend dans ces mondes lointains,
Mondes mystérieux pour vous, pauvres humains.

LE PRETRE.

Ecoutons l'ange aimé qui devint une étoile,
Pour qui rien n'est caché, pour qui tout se dévoile.
Laissons grandir en nous l'espérance et la foi,
Pour que tu sois là-Haut, comme ici, près de moi;
Et Dieu nous bénira tous deux dans sa justice :
Toi, l'enfant innocent, moi, l'ennemi du vice;
Et son sein paternel dans l'éternel séjour.
Versera dans nos cœurs son éternel amour.

JULES CHOPPIN.

Vers inédits inspirés des tristesses de la famine en Bretagne, cet hiver dernier.

LA BARQUE VIDE.

Au toucher des frimas, la bise était glacée....
Dans le pauvre hameau, tout annonçait la mort:
Les pêcheurs affamés se plaignaient de leur sort;
Et les femmes priaient d'une voix harassée.

Près de l'antique église, en face du clocher,
Les hommes menaçaient du poing la mer houleuse,
Dont les vagues lançaient l'écume vaporeuse!
Jusqu'au pied de la grève, au-dessus du rocher.

Ils épiaient la marée, emmenant sur le sable,
Les quelques débris d'algue, emmêlés sous les flots;
Après chaque montée ils mêlaient leurs sanglots....
Aux brisants de la houle, au bruit choquant du cable.

Et les plus courageux s'amollissaient enfin,
Aux plaints de leurs enfants, à l'excès de leurs larmes,
En frémissant d'horreur à l'écho des alarmes!
Devant la barque vide et la maison sans pain.

Sous les brumes du soir, soudain tout le village
Disparaissait dans l'ombre.... au milieu des vapeurs;
On ne voyait au loin, des nues, que les blancheurs!
On n'entendait plus rien, là-bas, sur le rivage.

Le silence se fait dans cette nuit profonde.
Qu'aucun choc ne troublait, ni la chute du temps.
La nature endormie apaisait tous les chants!
Le cri des farfadets se perd au fond de l'onde.

Mais, dans l'humble chapelle où veillaient les pêcheurs,
Les cierges allumés répandaient la lumière!
Tous ces pieux Bretons rangés sous la bannière,
Imploraient haut le ciel de calmer leurs terreurs.

Tout Paris s'est ému de l'immense détresse!
Des clameurs de famine échappées au Breton,
On s'est donné le mot que *Paris a du bon*,
Est le cœur de la France et l'aime avec tendresse.

Paris est charitable autant qu'il est mondain;
Il a les qualités de ses nombreux caprices,
Dont ses grandes vertus ne sont jamais complices.
Oui, Paris a du bon, a le cœur sur la main.

ULLA.

24 mars 1903.